

# ATELIER DE DANSE IRLANDAISE D'ORLEANS

82, avenue Dauphine  
45100 ORLEANS

Téléphone : 02.38.66.47.62

Mail : [atdanseirlando@gmail.com](mailto:atdanseirlando@gmail.com)

Site web: [www.cours-danse-irlandaise.fr](http://www.cours-danse-irlandaise.fr)

Compte facebook : [www.facebook.com/atelierdanseirlandaiseorleans](http://www.facebook.com/atelierdanseirlandaiseorleans)

## REGLEMENT INTERIEUR

- 1) **Les cours** se déroulent, hors vacances scolaires et jours fériés, à l'ASELQO Ste Beuve 1, place Ste Beuve à Orléans La Source (face au Théâtre Gérard Philipe) les jeudis et samedis et à l'ASELQO Dauphine 2, rue des Tulipes à Orléans les mercredis.
- 2) Possibilité de prendre les cours au trimestre ou à l'année (tarif dégressif) avec adhésion obligatoire.
- 3) **Le règlement** des cours se fait :
  - ✓ pour l'option « trimestre » : en début de chaque période
  - ✓ pour l'option « année » : le jour de l'inscription et pour la saison complète avec possibilité d'effectuer 3 chèques, le dernier devant être encaissé au plus tard dans les 3 mois.
- 4) L'année de cotisation se compose de 3 périodes :
  - ✓ de la rentrée de septembre à fin décembre : 1ère période
  - ✓ de début janvier à fin mars : 2ème période
  - ✓ de début avril à fin juin : 3ème période
- 5) **Absences ou retards** : prévenir par téléphone ou mail pour l'organisation des cours.
- 6) **Afin d'éviter les blessures**, il est demandé aux élèves :
  - ✓ d'arriver à l'heure pour l'échauffement indispensable du début de cours.
  - ✓ d'avoir aux pieds leurs chaussures de danse pendant toute la durée du cours.
  - ✓ de se conformer à la technique de danse que le professeur juge adaptée à leur niveau.
- 7) En cas de blessure ou maladie, sur présentation d'un certificat médical, un remboursement de la (ou les) période non entamée sera effectué. Toute période entamée est due.
- 8) L'association ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de problème médical survenant au cours de ses activités.
- 9) Un certificat médical est demandé lors de l'inscription. Il est conseillé d'avoir une assurance R.C.
- 10) **Droit à l'image (photos ou vidéos sur site internet, support numérique ou dans la presse)** :
  - ✓ **Lors des cours et stages** : si certains élèves ne désirent pas apparaître sur les sites internet ou dans la presse, ils sont priés de le faire savoir à la Présidente.
  - ✓ **Lors des représentations et spectacles publiques ou privés** : la participation à ces événements entraîne l'accord de diffusion de l'image des danseuses et danseurs.
- 11) **Participation aux représentations et spectacles publiques ou privés** :
  - ✓ les élèves participants sont tenus d'être présents aux répétitions supplémentaires indispensables. Un planning sera établi en temps utile.
  - ✓ les costumes de danse appartenant à l'Association et utilisés lors de ces représentations doivent être remis, à la fin de la représentation, à la Présidente.
- 12) **Compétitions internationales** : sur appréciation du professeur, des élèves peuvent participer à des « feis ». Avant tout engagement, une réunion de concertation entre tous les membres concernés sera tenue car les compétitions demandent un investissement supplémentaire, tant sur le plan physique que financier.

- 13) **Accompagnateurs :**  
Les parents ou amis non danseurs ne sont pas admis dans la salle de danse pendant le déroulement des cours, sauf au 1<sup>er</sup> cours et pour les plus jeunes.
- 14) **Entretien avec le professeur :**  
Tout entretien, sur demande préalable, se fera entre les cours et de façon brève afin de ne pas retarder le cours suivant.
- 15) **Sécurité des élèves pendant l'activité du cours :**  
Notre danse implique d'avoir les cheveux attachés, de ne pas mâcher de chewing-gum ou d'avoir un bonbon dans la bouche et de ne pas porter de bijoux.
- 16) **Confidentialité :**  
Avec l'autorisation du professeur, à la fin du cours, les élèves peuvent filmer les steps nouvellement appris dans le but de travailler à la maison.  
Ce support vidéo doit rester en interne dans le groupe auquel l'élève appartient.  
En aucun cas cette vidéo ne peut être partagée ni sur internet ni avec des personnes étrangères à l'Association.
- 17) **Esprit de l'association :**  
Notre association dispense un enseignement culturel d'une neutralité politique ou confessionnelle.  
Pour la bonne ambiance, le partage des cours en groupe passe par certaines règles de savoir vivre : respect, politesse, courtoisie, franchise, etc...